

CR Groupe « BLANCHET » du 11 décembre 2020

Présents : DA – IENA – 2 FO – 5 FSU – 1 UNSA – 1 CFDT (seule FO avait délégué des directeurs/représentant des personnels)

FO précise que tous ces groupes n'ont pas été, dans tous les départements, représentatifs du collège syndical départemental, mais parfois au choix des IEN de circo comme dans le 53.

FO fait savoir que nous nous opposons à un statut du directeur mais demandons des moyens pour travailler correctement.

FO s'étonne que la majorité des directeurs participants ne soient pas remplacés, ce qui rend les choses inacceptables pour un GT.

DA s'excuse car c'est une erreur de la DSDEN qui n'a pas prévenu les circons en temps et heure, ce qui a occasionné cette situation problématique.

CFDT questionne sur la filiation entre ce groupe de travail et celui de janvier 2020 puisqu'on n'y retrouve pas les mêmes directeurs.

DA : effectivement le GT réuni en janvier ne s'est pas de nouveau réuni au vu des conditions particulières de la fin de l'année scolaire dernière. Mais la remise en place de ces groupes de travail en accord avec le recteur est une nécessité et la représentation syndicale a été souhaitée par le recteur pour ces GT départementaux.

FO : évoque la redondance de GT sur la direction d'école : 1 GT avec l'IEN de Lamballe, M. LEBLANC sur l'environnement numérique des directeurs, 1 GT CHSCT sur l'allègement des tâches de direction et maintenant ce nouveau GT.

DA : ce GT a pour vocation, comme dans le 2nd degré où il est réuni 6 fois par an, de régir à l'actualité et d'entendre des propositions de directeurs pour améliorer le fonctionnement. Il a également comme vocation à échanger sur les grands axes d'une politique nationale avec une transmission régulière à la DSDEN des problématiques.

Une nouvelle réunion sera prévue en janvier (Vendredi 22 janvier de 10 H à 12 H) en distanciel.

FO : évoque le scandale d'attribution de la prime de 450 € aux seuls directeurs en fonction à la rentrée 2020/2021, excluant de fait les collègues n'ayant plus de direction à la rentrée de septembre 2020.

IENA : Formation des directeurs opérationnelle à partir de janvier pour les nouveaux.

La formation continue ne sera que d'un jour (contrairement aux 2 jours annoncés par le ministère) et encore pour seulement 1/3 des directeurs (dernier groupe à être formé sur les problématiques enfance/famille)

Possibilité de travail sur l'inclusion avec l'IEN ASH (???)

FSU : déplore la fin des directeurs/tuteurs rétribués par prime pour les faisant-fonction ou les nouveaux directeurs.

FO : il faudrait commencer par pourvoir tous les postes d'AESH nécessaires pour alléger les tâches de direction et respecter les notifications MDPH.

DA : MDPH en difficulté pour cibler le profil des élèves à accompagner. Il en résulte une augmentation colossale du nombre d'élèves à accompagner. Il faut revoir les notifications et ne pas céder aux pressions parentales. L'ARS est dans la boucle pour remédier à cela. (aïe, aïe, aïe !!)

DA : Il y a moins de retour que les années passées sur des enfants non accompagnés. 60 élèves non accompagnés (ou 60 ETP manquants ?)

FO : L'école inclusive est voulue mais sans y mettre les moyens. Il ne convient pas de remettre en cause les décisions de la MDPH mais comprendre les souffrances des familles de ces enfants.

UNSA : Il faut que les directeurs aient enfin de vraies vacances.

UNSA : Un manque de soutien de la hiérarchie quant au protocole sanitaire et à la sécurité face aux familles et collectivités territoriales.

Sur de plus long terme, demande de simplification administrative pour les directeurs.

DA : Il faut faire remonter à la DSDEN ce qui pose problème dans le protocole.

Des tests antigéniques ont été réalisés sur la région lamballaise jeudi 10 et aujourd'hui. Ils concernent PUBLIC/PRIVÉ, 1^{er} et 2d degré sur la base du volontariat.

247 personnels (sur 450) ont été volontaires. Les 125 testés hier étaient négatifs.

La semaine dernière, 18 cas positifs recensés sur le 1^{er} et 2d degré – public/privé.

Il y avait 98 cas la 2^{ème} semaine après la reprise de novembre.

Une nouvelle opération de tests antigéniques aura lieu sur le bassin dinannais en janvier 2021 qui concernera plus de 600 collègues.

FO : Nous craignons qu'avec l'intégration des IEN dans le corps des IA-IPR, les directeurs se retrouvent en charge de compétences qui leur alourdissent encore la tâche et qui tendent à faire d'eux de vrais chefs d'établissement.

FO : Par ailleurs nous réclamons une décharge hebdomadaire pour les directeurs de moins de 4 classes qui ont la tête sous l'eau depuis le mois de mai.

FSU : Les directeurs laissent beaucoup de temps (qui ne peut pas être quantifié) dans la relation aux familles autour des ESS et de équipes éducatives.

FSU : On demande également aux directeurs de pratiquer l'autoformation sur les nouveaux outils (numériques en particulier).

FSU : Confirme l'épuisement des directeurs évoqué plus haut par FO. Fatigue mentale et physique avec des réaménagement incessants de locaux pour le non-brassage puis le brassage quand un collègue n'est pas remplacé.

Dénonce le poids des ULIS pour les directeurs en possédant une dans leur école.

UNSA : confirme l'épuisement des collègues dont certains envisagent fortement de ne pas reconduire leur poste de direction pour l'année prochaine.

UNSA : Besoin d'un personnel chargé du secrétariat dans les écoles.

DA : Les difficultés sont reconnues. Les directeurs pourraient être mobilisés sur leurs tâches de direction sur les 18 H d'animation pédagogique (à confirmer par Laure)

DA : Le poids des ESS est ciblé par la MDPH. (?)

UNSA : Quid du référent-directeur ?

DA : Pas encore envisagé sur le département mais un collègue s'est porté candidat.

Le **DA** s'oriente vers un directeur encore en fonction avec de l'expérience (une décharge hebdomadaire ???)

UNSA : Appel à candidature sur ce poste et pas de choix du prince.

DA : Ce sera un choix du DASEN et il n'y aura pas de décision prise au 1^{er} Janvier. (mais peut-être dans le courant du mois ??)

FO : Les directeurs revendiquent également une augmentation salariale que nous fixons à 100 points d'indice et non pas à 37,50 € par mois (prime de 450 € de Blanquer)

Laure PIVARDIÈRE et Jacques CHEVÉ